

Date de mise à jour : 04/01/2022
 Création Mobilité Redéploiement
 Poste occupé précédemment par : GUILLAUME Sulair
 Libellé court RH / code Poste : 9371 mdph 26
 Personne à contacter : Daniel COURTOIS
 Qualité : Chef du Service Evaluation
 Tél : 01.56 72.70.70 / Courriel : daniel.courtois@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Médecin de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH
Cadre d'emplois/catégorie :	Catégorie – A – Médecin
Pôle/Direction/Service	Pôle Autonomie Finances et Administration (PAFA) Direction de l'Autonomie (DA) Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) Service Evaluation
Lieu de travail	Immeuble SOLIDARITES – 7/9 voie Felix EBOUE – 94054 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique directe du/de la Responsable du Pôle Adulte Orientations Professionnelles

PRESENTATION DE LA DIRECTION ET / OU DU SERVICE

La Direction de l'autonomie a pour mission de mettre en œuvre les politiques de solidarité envers les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

En son sein, la Maison départementale des personnes handicapées est un groupement d'intérêt public qui assure des missions d'accueil, d'instruction et d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées (enfants et adultes). Dans le cadre de ses missions et des propositions de l'équipe pluridisciplinaire, elle aide à la décision la Commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Le service évaluation comporte environ 70 agents et a pour mission de faire des propositions de plans de compensation personnalisés à la CDAPH afin de permettre aux enfants et aux adultes en situation de handicap de réaliser leurs projets de vie. Ceci nécessite une évaluation médico-sociale pluridisciplinaire des besoins de la personne, permettant de déterminer les répercussions de ses pathologies et déficiences sur sa vie quotidienne, scolaire, professionnelle etc.

Le service évaluation a également en charge le suivi des situations les plus complexes de personnes en attente de place en établissements et/ou services médico-sociaux dans le cadre de la démarche dite de « Réponse Accompagnée Pour Tous ». Pour ce faire, il travaille en lien avec différents acteurs : établissements et services médico-sociaux, plateaux hospitaliers, pôles de compétences et de prestations externalisés, Unité Mobile d'intervention Autisme, Equipe relais handicap-rares..., et avec les autorités compétentes : Conseil Départemental (CD), Agence Régionale de Santé (ARS), Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM).

MISSION DU POSTE

Au sein de la MDPH, le médecin fait partie de l'équipe pluridisciplinaire du service Evaluation composée également de psychologues, travailleurs sociaux, référent.es insertion professionnel, Infirmiers.es et secrétaires Médico-sociales.

Sous la responsabilité du/de la Responsable du pôle Orientations Professionnelles et par l'apport de sa technicité, il/elle participe, dans le cadre réglementaire des compétences de la MDPH définies par la loi du 11 février 2005 et dans le respect du projet de vie de la personne, à l'évaluation des besoins des personnes en situation de handicap, à l'élaboration des plans personnalisés de compensation et à la présentation de certains dossiers à la CDAPH.

DOMAINES D'ACTIVITES PRINCIPALES

Les fonctions :

- Participation à l'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée
- Participation aux différents niveaux d'évaluation et d'analyse de la situation
- Participation au conseil technique auprès des autres évaluateurs
- Participation au codage des pathologies et déficiences dans l'outil informatique
- Participation à la vie de la MDPH
- Entretenir les liens partenariaux

Les activités principales par fonctions :

➤ Participation à l'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée :

- Apprécie et analyse le handicap, identifie les besoins de la personne handicapée en fonction de sa demande et de son projet de vie, A l'aide d'outils méthodologiques d'évaluation et appui de l'outil informatique
- Tient compte de l'ensemble du projet de vie du demandeur (allocations, formation, orientation, ...) et de son handicap
- Aide à la formulation des propositions en collaboration avec les expertises des autres professionnels de la MDPH et en complémentarité avec les autres professionnels de la MDPH des domaines santé, social, scolaire, formation, emploi, habitat, ...
- Propose une compensation aux besoins de l'utilisateur et la soumet si besoin en réunion pluridisciplinaire ou au responsable coordonnateur du pôle

➤ Participation aux différents niveaux d'évaluation et d'analyse de la situation

(Les niveaux d'intervention sont définis par le responsable de pôle en fonction de l'organisation du pôle et du métier).

- Participe à l'étude sur dossier des éléments médico-psycho-sociaux relatifs à la demande et au recueil d'informations complémentaires auprès de l'utilisateur et des intervenants (professionnels, famille)
- Réalise des évaluations lors d'entretiens médicaux à la MDPH ou par téléphone
- Recueille les observations de la famille et/ou des partenaires
- Participe aux réunions de coordination de l'équipe pluridisciplinaire et si besoin aux réunions de la CDAPH pour présentation des situations
- Apporte son concours pour la rédaction de tout document relatif à la situation (courriers signalés, mémoires en défense, ...).

➤ Participation au conseil technique auprès des autres évaluateurs

- Son expertise médicale peut être sollicitée par les professionnels sociaux ou paramédicaux.

➤ Participation au codage des pathologies et déficiences dans l'outil informatique

- La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) demande aux MDPH de renseigner dans leur outil informatique les principales pathologies et déficiences des demandeurs, à des fins d'observatoire des besoins et de construction des politiques publiques.

➤ Participation à la vie de la MDPH

- Participe aux actions transversales des services de la MDPH et plus particulièrement celles en lien avec les évolutions réglementaires concernant les droits des usagers et les évolutions techniques (logiciel métier)
- Participe à la vie du pôle et du service
- Participe aux réunions d'équipe
- Est force de propositions pour simplifier les circuits et/ou pour améliorer la qualité de service

➤ Entretenir les liens partenariaux

- Entretien des relations de travail avec les acteurs des secteurs sanitaire, médico-social, l'éducation nationale et autres, notamment pour préparer les réunions d'équipe pluridisciplinaires

Ces missions sont susceptibles d'évolution en tant que de besoins.

PRINCIPALES COMPETENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<u>Indispensables à la prise de poste :</u> <ul style="list-style-type: none">• Avoir des connaissances scientifiques générales pour l'évaluation médicales des usagers• Avoir une connaissance des publics handicapés, dépendants et des personnes en situation de vulnérabilité du fait du handicap, de l'âge, de la maladie ou de la précarité• Avoir des connaissances générales relatives à la politique en faveur des personnes handicapées• Maîtriser les logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, Internet)• Connaissance des droits et obligations des fonctionnaires
	<u>À acquérir au cours de l'activité :</u> <ul style="list-style-type: none">• Connaissance des méthodes et outils d'évaluation (guide barème, GEVA, ...)• Utilisation des logiciels de gestion internes à la MDPH• Connaissance des dispositifs d'aide, d'accueil et d'accompagnement en faveur des personnes handicapées et de la réglementation dont l'accès aux droits• Connaissance de la législation dans le domaine du handicap (loi du 11 février 2005, dispositifs, droits et prestations)• Fonctionnement de la MDPH et du Département

Savoir faire	<u>Indispensables à la prise de poste :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Capacités d'écoute, analyse, synthèse et rédaction, • Travailler en transversalité avec d'autres équipes en interne et en externe • Capacité d'adaptation à un public qui peut être en difficulté, • Savoir faire preuve de rigueur et de discrétion • Capacité à aider à la décision et être force de proposition • Faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité • Bonne qualité relationnelle et savoir adapter sa communication aux différents interlocuteurs • Faire preuve d'autonomie dans son travail • Capacité d'adaptation et de prises d'initiatives • Savoir repérer et gérer les urgences, alerter son encadrement en cas de difficulté notamment) • Faire preuve de disponibilité et de réactivité
	<u>À acquérir au cours de l'activité :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des logiciels métier et de gestion électronique des documents de la MDPH • Approfondissement des connaissances par des formations complémentaires en lien avec le poste

ENVIRONNEMENT DU POSTE

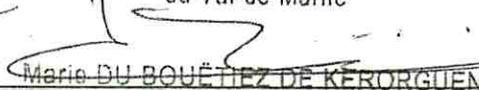
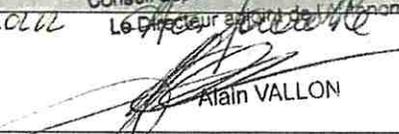
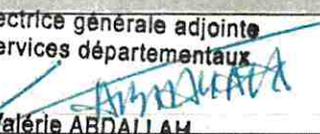
Relations fonctionnelles	<u>Relations internes</u> <ul style="list-style-type: none"> • Avec l'ensemble des équipes de la MDPH (service Accueil, animation du réseau et Fonds départemental de compensation, Service Evaluation, service Analyse des demandes et systèmes d'information, Pôle ressources) dont la DA côté CD (réunion d'informations transversales) • Les différents services départementaux <u>Relations externes</u> <ul style="list-style-type: none"> • Avec l'ensemble des partenaires de la MDPH (membres du groupement d'intérêt public, membres de la CDAPH, l'ARS, l'Education Nationale, service public de l'emploi, etc.) • Usagers et leurs accompagnants, • Professionnels partenaires de terrain : structures de droit commun ou établissements spécialisés, services de soins, services sociaux, établissements médico-sociaux
Conditions particulières d'exercice	Néant
Moyens mis à la disposition de l'agent	<ul style="list-style-type: none"> • Outils informatiques et bureautiques • logiciel métier

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : diplôme de médecin généraliste (justifier de l'inscription à l'Ordre des médecins)
Expérience	Avoir des connaissances générales relatives à la politique en faveur des personnes handicapées
Certifications, habilitations à jour	Sans objet
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui non

INDEMNITES PARTICULIERES LIEES AU POSTE

- NBI : <input checked="" type="checkbox"/> OUI / NON	Si oui, préciser à quel titre : Accueil	Nombre de points : 10 points
- RIFSEEP :	- Médecin - Groupe 4 - Autres fonctions: Médecin évaluateur	

Date et avis du Chef de service Chef du service Evaluation  Daniel COURTOIS	Date et avis de la Directrice de la MDPH des personnes handicapées du Val-de-Marne 07/2/22  Marie DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN
Date et avis de la Direction de l'Autonomie Conseil départemental de l'Autonomie Le Directeur adjoint de l'Autonomie 07.02.22  Alain VALLON	Date et avis de la Directrice Général Adjoint La Directrice générale adjointe des services départementaux  Valérie ABDALLAH 18.2.22

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature